

✓ *Tarifs et Redevances communales au 1^{er} janvier 2018*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,
Révise les tarifs de location de salles comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2018

Descriptif des salles	Type de Manifestation	Particuliers de la commune	Personnes et sociétés extérieures à la commune
Salle 37 Grande Rue	A la journée	40 €	60 €
	Réunion Association	- €	40 €
Petite salle (SP)	Réunion	40 €	70 €
Grande salle (SP)	Réunion	80 €	120 €
Petite salle et cuisine (SP)	weekend	195 €	290 €
Ensemble des Locaux (SP)	Weekend	290 €	425 €
Exposition vente - Samedi dimanche et jours fériés	Par jour		230 €
Bureaux (SP)	Par jour		60 €

Forfait vaisselle : 30 €

Réviser le tarif des redevances d'occupation du domaine public à compter du 1^{er} janvier 2018 comme suit :

- Emplacement de Taxi : 50 € annuels

Pour les commerces :

- Redevance fixe annuelle : 20 €
- Emprise au sol (Terrasse, rôtisserie, étalage...) ajouter 1 € par mètre linéaire